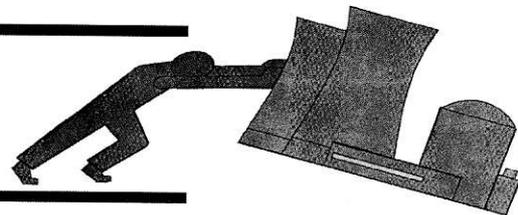


# STOP GOLFECH



journal de la coordination antinucléaire du Sud-Ouest

N°76 - Semestriel - 4  
SEPTEMBRE 2015

[stopgolfech.org](http://stopgolfech.org)

## Appel depuis les zads et autres espaces en résistance

### Pour que des convois convergent jusqu'à la COP 21

Nous appelons à former des convois, marches, tracto-vélos... et à nous rendre aux manifestations contre la COP 21, sommet intergouvernemental sur le réchauffement climatique début décembre à Paris. Nous cheminerons depuis des territoires en lutte jusqu'à la capitale, avec toute l'énergie composite de

lobbiess industriels et gouvernements, encore moins au capitalisme vert. Ce que nous affirmerons à Paris suit un tout autre tracé.

**La seule réponse cohérente possible est de sortir enfin du productivisme industriel, de la privatisation des biens communs, de la destruction des terres nourricières et de la marchandisation du vivant.** Mais si l'on

espère encore enrayer réellement le saccage accéléré des bases même de l'existence, on ne peut imaginer non plus construire tranquillement des alternatives et autres « processus de transition ». Pour qu'émergent des

possibles, il s'agit de bloquer concrètement dès maintenant l'avancée de leurs projets d'aéroports et de lignes à grande vitesse, l'extraction des minerais et gaz de schistes, l'enfouissement vénéneux des déchets nucléaires, la poussée de l'agro-industrie et l'éclosion incessante des center parcs et des hypermarchés...

Il faut en libérer des espaces où puissent s'inventer, ici et maintenant, d'autres formes de vie commune et d'organisation, de liens et d'échanges matériels, de cultures et d'habitats, émancipées du diktat économique.

publics, les pressions judiciaires et les troupes policières, on voit surgir depuis divers lieux une conviction contagieuse : celle qu'il est toujours possible de résister victorieusement face aux tractopelles des aménageurs et autres extracteurs.

Nous convergerons à Paris pour matérialiser cette conviction face à la COP 21 et pour porter sur place la force de nos mouvements. Pour se coordonner, trouver des infos, se relier à des convois en préparation : [marchesurlacop.noblogs.org](http://marchesurlacop.noblogs.org)

### La cop 21 c'est quoi ?

Il s'agit d'un sommet où des représentants de 195 états se retrouveront, sous l'égide de l'ONU, pour négocier

les engagements de leurs pays en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Cette rencontre,

21ème du nom depuis la convention de Rio en 1992, aura lieu au Bourget du 30 novembre au 11 décembre 2015 à Paris.

Elle est souvent présentée comme « le sommet de la dernière chance » pour l'avenir de la planète. Mais plus grand monde ne croit réellement que puissent s'y prendre de quel-

conques décisions à même de contrecarrer le changement climatique et le monde qui ne cesse de le produire. Cette année leur opération de communication se déroule en Seine Saint-Denis, un des départements les plus pauvres et pollués d'île de France, asphyxié par la métropole et les grands chantiers d'aménagement. Face aux gouvernants et aux industriels, des mouvements de base s'organisent dans le monde entier pour entrer en action pendant la cop 21. Une

**manifestation aura lieu le 29 novembre à Paris avant l'ouverture du sommet. Des journées d'actions de masse sont annoncées les 11 et 12 décembre à sa clôture. De multiples mobilisations et rencontres auront lieu pendant toute la durée de la conférence.**



nos mouvements, en créant en route des espaces de rencontres et de mobilisation.

Nous convergerons à Paris parce nous ne concevons pas de laisser le gouvernement se refaire une verte image de pourfendeur providentiel des gaz à effet de serre, alors qu'il ne veut officiellement renoncer ni à l'aéroport de Notre dame des Landes, ni à mille autres projets destructeurs de vies, forêts, et prairies, de territoires habités et cultivés. Il faut parfois aller interpellier ceux qui s'obstinent à pourrir la planète précisément là où ils espèrent donner l'illusion de la sauver.

Si l'on souhaite s'attaquer réellement aux causes du réchauffement climatique, on ne peut s'en remettre un seul instant à la mascarade répétée des négociations perdues d'avances et des échanges de marchés carbonés entre



[www.coalitionclimat21.org](http://www.coalitionclimat21.org)  
[facebook.com/climat21](https://facebook.com/climat21)  
[@Climat21](https://twitter.com/Climat21)

**A partir de zones menacées se propagent aujourd'hui des points d'ancrages où s'échafaudent des possibles partageurs. Il s'y exprime dans un même mouvement cette aspiration à leur mettre des bâtons dans les roues et à tracer d'autres chemins. Malgré les chantages à la croissance, les pseudo débats**

### Coordination Antinucléaire du sud-ouest (CASO) Samedi 10 OCTOBRE DE 10H à 17h

Maison du Jardin des Plantes de Montauban, quartier Sapiac, près du Pont Neuf et du stade de rugby, sur la rive gauche du Tescou !! 211 r Abbaye Local des associations environnementales

### 10h - 13h actions futures

idée à débattre: marche le 28 ou 29 novembre depuis Golfech vers un site économe ou renouvelable du coin ?

12 décembre bus pour Paris ?

suite des actions à mener vis à vis des travailleurs + santé (notamment après conf. Thébaud-Mony° P.20 Proposition de Bruno Boussagol : pour 2016, 30 ans de Tchernobyl

14h - 16/17h : Réseau Sortir du Nucléaire : Préparation du congrès voir p. 19

Réunions régionales à Toulouse ou Montauban à fixer et préparer

### Sommaire

P.2 et 3 Golfech mesures de Garonne cet été et dossier (3 assos)

P.4,5,6 Les voleurs d'eau (Ende Doman)

P.6 infographie Réseau sur eau

P.7 dérèglement climatique (Reporterre et Le Monde)

P.8 Les mensonges d'EDF et Co2 (Réseau porte plainte)

P.9 le nucléaire ne sauvera pas le climat (faire autrement : zero watt, réseau)

P.10 le nucléaire ne sauvera pas le climat : coût et article de C.Lepage

P.11 EPR, Fessenheim : Réseau et Crilan

P.12 : Bure, luttes de cet été, « les temps changent »

P.13, 14 Japon et maîtres chanteurs (Th.Ribault)

P.14 et 15 luttes dans le 47 dont la zad

P.16 armes nucléaires terroristes

P.17 COP 21 analyse

P.18 La peur du nucléaire ou de l'arrêt du nucléaire (coord arrêt immédiat)

P.19 : congrès du Réseau ; Observatoire du nucléaire

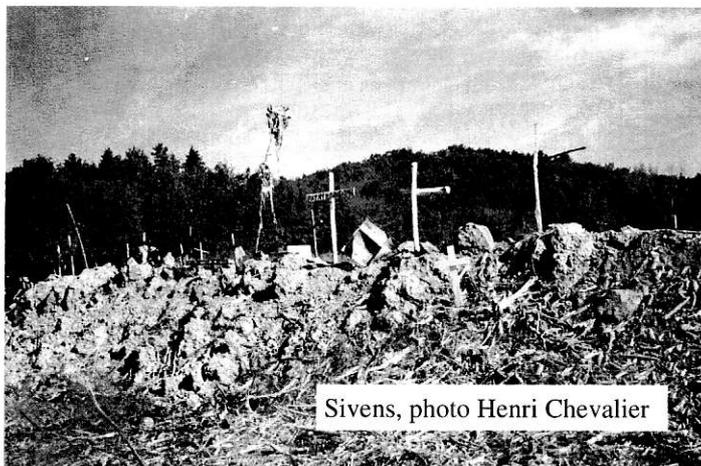
P.20 Nouvelles des associations de la coordination CASO, appel pétition Réseau, travailleurs du nucléaire (groupe travail)

"A force de sacrifier l'essentiel à l'urgence, l'essentiel devient l'urgence". Edgar Morin

## LES VOLEURS D'EAU PERSISTENT ET SIGNENT

Dans des numéros précédents de *Stop Golfech* j'ai exposé les tenants de la nouvelle loi sur l'eau (la LEMA 2006) dont les mesures d'application ont été votées par les comités de bassin en 2009 (1), l'émergence d'un programme de nouveaux barrages-réservoirs dans le Sud-ouest et la pression du lobby de la maïsiculture irriguée (2) et 3° les grands travaux inutiles dans lesquels s'inscrivent ces barrages (3).

En 2013, après l'enquête, publique du barrage de Sivens (Tarn), s'ouvrit celle du barrage de la Barne (près de Plaisance-du-Gers). Malgré de graves irrégularités juridiques dans ces enquêtes, avis favorable des commissaires enquêteurs et arrêtés préfectoraux autorisant les barrages. On connaît la suite : le **drame de Sivens avec la mort de Rémi Fraisse tué par une gre-**



Sivens, photo Henri Chevalier

**nade offensive dans la nuit du 25-26 octobre 2014.**

### Les nouveaux barrages-réservoirs en Adour-Garonne

Les deux barrages-réservoirs mis en chantier dans le Tarn et dans le Gers suscitérent une vive opposition de la part de collectifs (4). Les associations contestataires relevèrent des vices de forme dans les enquêtes publiques comme d'appeler les ouvrages « retenue collinaire » au lieu de la terminologie internationale jusqu'alors utilisée en France de « barrage réservoir ».

Ces barrages n'étaient pas du tout réclamés par des organisations d'irrigants mais avaient été décidés par des conseillers généraux : le Conseil général du Tarn et l'Institution Adour, un EPTB (établissement public territorial de bassin) composé uniquement de 20 conseillers départementaux (bravo la démocratie !). Il y avait aussi de graves entorses à la législation française et aux directives européennes : prise illégale d'intérêts entre la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre (les élus décideurs des barrages se retrouvant administrateurs de la CACG – C° d'aménagement des coteaux de Gascogne – maître d'œuvre des ouvrages) et non ouverture d'un appel d'offre pour des marchés publics (violation dénoncée par 9 associations à la Commission européenne, plainte qui devait être classée en 2009...) Le Tribunal administratif de Toulouse débouta les associations d'environnement qui portèrent un recours contre l'arrêté autorisant Sivens. Celui de Pau, par contre, donna raison aux associations pour les irrégularités dans la procédure du barrage de la Barne. Réponse du préfet du Gers : je vais reformuler les termes de l'ouverture de l'enquête publique ! Actuellement, on le sait, le chantier de Sivens est suspendu et le barrage de la Barne est achevé.

Jusqu'en 2001 les barrages-réservoirs, décidés en Adour-Garonne (bassin administratif), répondaient au développement de la maïsiculture irriguée. Les associations contestataires portaient leur critique sur ce type d'irrigation pour un lobby agricole productiviste et polluant, sur la négation de la démocratie dans les prises de décision (mafia comprenant des EPTB, des conseils généraux, des chambres d'agriculture et la CACG) et sur l'impact des barrages sur la nature et l'environnement. Signa-

lons que les élus décideurs des barrages se retrouvent administrateurs de l'organisme financeur, l'Agence de l'Eau Adour-Garonne (c'est le cas d'Alain Cabot vice-président du Conseil général du Tarn) et dans le maître d'œuvre la CACG (c'est le cas de Thierry Carcenac président du dit Conseil général).

Par la suite la maïsiculture irriguée arrêta de se développer ce qui ne justifiait plus les grands réservoirs d'irrigation. Le dernier grand barrage-réservoir décidé fut celui de Vimenet en Aveyron (enquête publique en 2005). Chose exceptionnelle, le projet suscita l'avis défavorable du commissaire enquêteur et le silence du préfet. Faute d'une décision préfectorale le projet est devenu caduque.

Le nouveau programme d'ouvrages hydrauliques, révélé en 2012, a pour promoteurs l'Institution Adour, le Conseil départemental du Gers et celui du Tarn. Là aucune finalité avérée d'irrigation. Dérapage financier par ailleurs. Le dernier grand réservoir réalisé (en 2004 dans le bassin de l'Adour), celui du Gabasot à Garlin, avait coûté 3,5 millions d'euros pour une capacité de 3,2 Mm<sup>3</sup>, ce qui faisait environ 1 euro le m<sup>3</sup> d'eau stocké. Les ouvrages actuellement programmés ou réalisés (Sère-Rustaing et la Barne dans le bassin de l'Adour) ont un coût au moins trois fois plus élevé, ce qui fait le m<sup>3</sup> d'eau brute, stocké « pour l'irrigation », bien plus cher que le m<sup>3</sup> d'eau potable du robinet ! Pour Sivens, par exemple, le devis du barrage se montait à 8,5 millions d'euros pour une capacité du réservoir de 1,5 Mm<sup>3</sup>. Si, en se faisant l'avocat du diable, le réservoir servait à une vingtaine d'irrigants de la vallée du Tescou, cela ferait 400 000 euros offerts à chaque exploitant agricole ! Avec un tel budget on pourrait aider de nombreux jeunes agriculteurs à s'installer, à se développer ou à se reconverter en agriculture biologique...

Pour le barrage de la Barne on ne parle même pas d'irrigation. Le réservoir servirait « au soutien d'étiage de l'Adour », c'est-à-dire à augmenter le débit de l'Adour, à Aire-s.-A., de 22 l/s (litres-seconde). On voit ainsi que les barrages actuels sont des « usines à gaz » totalement inutiles, inventées par une mafia intéressée par la réalisation même des ouvrages (avec des commissions occultes ?), par le carriérisme politique de certains et par le lobby de l'agriculture productiviste (en faisant croire à l'Europe à la poursuite du développement des grandes cultures irriguées, on justifie le maintien voire l'augmentation des aides de la PAC)..

### Le promoteur des barrages dans le Gers : un certain Philippe Martin

Les principaux hommes politiques qui illustrent cette politi-



Sivens, photo Henri Chevalier

que de relance des barrages-réservoirs sont Thierry Carcenac et Alain Cabot, déjà cités, Jean-Claude Duzer (président de l'Institution Adour) et Philippe Martin.

Depuis une vingtaine d'années, « Monsieur barrages-réservoirs » était Francis Daguzan, responsable de la plupart des grands réservoirs réalisés en Adour-Garonne, en tant que président de la CACG et administrateur de l'Institution Adour. Il s'est retiré cette année de la vie politique : aurait-il senti le roussi avec les évènements de Sivens ?

Disons deux mots sur Philippe Martin. Il est depuis des années président du Conseil départemental du Gers mais aussi

## LES VOLEURS D'EAU PERSISTENT ET SIGNENT (suite)

député (bonjour le cumul !). Petit entracte en 2013 avec sa nomination comme Ministre « de l'Écologie ». Autrefois (en 2003) il se montrait réservé sur la nécessité des grands réservoirs, mais, lorsqu'émergea le nouveau programme de barrages, il pondit un rapport en leur faveur. Cela tombait bien car le gouvernement voulait se débarrasser de la ministre Delphine Batho qui avait décrété un moratoire sur le financement des barrages par les agences de l'eau. Martin, nommé ministre, s'empressa de lever ce moratoire. Il devait avoir rempli le service qu'on lui demandait car il fut remercié et remplacé par Ségolène Royal. Il repartit dans le Gers reprendre son siège de président du Conseil départemental. Lors des dernières élections cantonales il conduisit la liste du PS avec comme profession de foi la promotion des barrages : la Barne, Mondébat (agrandissement d'un réservoir dans le sud du Gers) et aussi « l'ensemble des retenues du système Adour ».

Philippe Martin a aussi un faible pour les autres grands travaux inutiles et budgétivores. Il avait soutenu l'impensable autoroute A65 Langon-Pau d'un coût ahurissant de 1 milliard 500 millions d'euros. Les opposants avaient pourtant été bons prophètes : l'autoroute est actuellement déficitaire de 35 millions d'euros par an. Mais il manquait une cerise sur le gâteau, portée par les élus gersois : une « bretelle » de sortie longue de 7 km allant jusqu'à Barcelone-du-Gers.

Coût de cette bretelle tout aussi inutile que l'A65 : 27 millions d'euros. Notre « cher » Martin est maintenant porteur d'un nouveau projet routier : le contournement de Gimont (au centre du Gers), rocade tant soit peu utile mais d'un coût démesuré : 95 millions d'euros ! On arrête là ! Dans les autres départements du Sud-ouest, on pourrait citer des exemples de ce genre de grands travaux inutiles ou surfaturés...

### Irrigation : l'incompétence de Mme Royal

Suite aux événements de Sivens Ségolène Royal est en train d'imaginer des alternatives techniques et financières à ce barrage dont elle a fait suspendre les travaux. Pour le barrage de la Barne, maintenant achevé, Madame la ministre n'avait pas daigné répondre au collectif « Bien vivre dans le Gers »...

Le 4 juin dernier Mme Royal a adressé aux agences de l'eau une instruction confuse sur le financement des barrages d'irrigation par les dites agences. Elle suggère de préférer aux réservoirs comme celui de Sivens des « retenues de substitution », sans doute, à ses yeux, moins onéreuses. En tant que présidente du Conseil régional de Poitou-Charentes, elle aurait du connaître de telles retenues et savoir leur coût. Les retenues de substitution, surnommées « bassines », sont de petits réservoirs étanchéifiés dont le coût au m<sup>3</sup> d'eau stocké bat tous les records : 7 euros et même plus (ce qui a été dénoncé par la Confédération Paysanne et par l'UFC).

Si des petits réservoirs d'irrigation s'avèrent indispensables, leur projet doit être bien mûri et leur rentabilité bien démontrée. Leur procédure d'élaboration et d'autorisation et leur financement ne doivent plus passer par le système actuel qui a conduit aux aberrations de Sivens et de la Barne. **Comme autrefois les demandes devraient être formulées par des exploitants agricoles qui ont besoin d'eau et les ouvrages devraient être financés par le Ministère de l'Agriculture (les agences de l'eau n'ont pas à financer des intérêts privés).** Les dossiers de demande devraient être examinés par une commission compétente et indépendante et non plus être jugées par un commissaire enquêteur et un préfet dépourvus des connaissances nécessaires.

Les instructions de Mme Royal renferment aussi ce raisonnement totalement démagogique : il faut prévoir de nouveaux stockages d'eau « pour sécuriser l'agriculture et anticiper les effets du changement climatique ». Le COP 21, la conférence internationale sur le climat, ne va pas être triste avec des propositions de ce genre...

### Les délires de la presse-purée

Les promoteurs des barrages de Sivens et de la Barne ont à leur service la presse régionale quotidienne pour falsifier les

informations, pour diffuser la propagande justifiant les ouvrages et pour présenter les opposants comme des marginaux irréfléchis, folkloriques et dangereusement perturbateurs. Les antinucléaires

connaissant cette musique : c'est la même chose pour la politique nucléaire actuelle que ce soit l'électronucléaire ou l'armement atomique.

Deux exemples récents. Lors de l'achèvement du barrage de la Barne, *La Dépêche du Midi* dans son édition du 5 août dit que l'ouvrage est « financé à 80 % par l'Institution Adour ». La vérité est celle-ci : le barrage est payé à 50 % par l'Agence de l'Eau (c'est-à-dire par

## PRESSE : NE PAS AVALER !



nos factures d'eau), à 30 % par l'Europe et à 20 % par le département du Gers. Une des utilités du réservoir serait l'accueil de la faune, poules d'eau et canards. Au prix de 3,5 millions d'euros (devis du barrage) ça fait cher la plume de canard sauvage !

*Sud-Ouest* de son côté, dans son édition du 3 septembre, tire à boulets rouges sur les zadistes de Sivens qui, soi-disant, ont laissé le site couvert de détritus et se préparent à des actions violentes (« on a trouvé dans les bois du matériel pour fabriquer des armes »). Heureusement que leur base, « la métairie neuve », a été incendiée et rasée ! « Le barrage est demandé par 80 agriculteurs » (mensonge émanant de la FNSEA et Cie). A l'inverse la presse-purée ne parlera pas de ce maïsiculteur, membre pourtant de FNSEA, maire d'un petit village, qui dénonce le barrage comme inutile et gaspillant l'argent public...

« Une presse qui ment est une presse qui tue » disait Jaurès...

### La consultation (bidon ?) pour la révision de la Loi sur l'Eau

En avril de cette année se sont déroulés dans sept bassins du Sud-ouest des forums consultatifs pour la révision du SDAGE (schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux) Adour-Garonne. Rappelons que les SDAGE correspondent aux mesures d'application de la Loi sur l'Eau de 2006.

Malgré plusieurs années de consultations avec les différents acteurs concernés par l'Eau et avec « le public », les SDAGE furent élaborés de façon non démocratique et votés par les comités de bassin en 2009 (1). Leur période de validité était curieusement courte : 2010-2015. Donc ils devaient être revus cette année. La date limite pour communiquer les remarques et propositions était fixée au 18 juin.

Les associations d'environnement avaient dénoncé la teneur insuffisamment réformiste des SDAGE de 2009. Pire, une des rares mesures positives du SDAGE Adour-Garonne ne fut pas appliquée pour les barrages mis en chantier. C'est la mesure B38 qui énonce « justifier techniquement et économiquement les projets d'aménagement ». Les préfets du Gers et du Tarn auraient du, en application de cette mesure, ne pas autoriser la réalisation de ces barrages.

Nous avons, une fois de plus, élaboré des propositions de réformes radicalisées pour la gestion de l'Eau et des milieux aquatiques et pour un système de redevances à l'Agence de l'Eau, système qui serait équitable, épargnant les personnes démunies. Après ce que nous avons connu en 2009, nous ne nous faisons pas d'illusions sur le nouveau SDAGE. Peut être sera-t-il même en retrait par rapport au SDAGE actuel (comme la suppression de la mesure B38). L'UFC, par exemple, titre dans ses publications : « parodie de consultation sur l'eau potable ».

## « les voleurs d'eau » (fin) Un voleur d'eau : l'électronucléaire

Une centrale nucléaire fluviale est un gros préleveur d'eau. Ainsi la centrale de Golfech avec ses deux réacteurs prélève dans la Garonne 220 millions de m<sup>3</sup> par an et en évapore, par ses tours réfrigérantes, dans les 40 millions (1). Avec les sécheresses actuelles les fleuves français n'ont plu un débit suffisant en été pour alimenter les centrales. *Sortir du nucléaire*, la revue du Réseau du même nom, a publié dans son n°66 (août 2015) la carte des zones françaises déficitaires en eau (5). Presque toutes les centrales nucléaires fluviales sont concernées malgré les réservoirs « de soutien d'étiage » qui furent réalisés dans les années 70-80 pour relever le débit des fleuves, la Seine, la Loire, la Vienne, la Garonne, le Rhône et le Rhin. Si on respectait le cahier des charges primitif de ces centrales et les décrets gouvernementaux fixant, les uns, la température du fleuve à ne pas dépasser, les autres, la quantité d'eau maximale évaporable par réacteur/an, il aurait fallu, depuis 2003, arrêter en été des réacteurs. Lors de la canicule de 2003, un décret spécial augmenta la température limite des fleuves au niveau des rejets d'eau chaude des réacteurs. *Sortir du nucléaire* cité publie une photo ahurissante : un bâtiment-réacteur de Fessenheim « refroidi », en 2003, par un tuyau d'arrosage !

Il est faux de dire que tous les barrages-réservoirs actuels du bassin de la Garonne sont utilisables pour Golfech.

Le débit de la Garonne ne peut être « légalement » soutenu que par un seul réservoir (en partie financé par EDF) : celui de Lunax-Gimone (près de Boulogne-sur-Gesse au SO de Toulouse). Un autre grand réservoir aurait, pu jouer le rôle de soutien d'étiage de la Garonne : le barrage de Charlas (également au SO de Toulouse). Mais on peut affirmer à présent que ce

« serpent de mer » est bien mort. L'Etat a fait savoir qu'il se désengageait du financement des barrages-réservoirs. C'est pourquoi les barrages actuels du Sud-ouest sont financés par l'Agence de l'Eau, par l'Europe et par les collectivités territoriales. Mais ce sont (ou ce seraient) des barrages de « moyenne hydraulique » d'une capacité maximale de 5 Mm<sup>3</sup>.

**Ainsi le problème de l'eau est un des talons d'Achille de l'électronucléaire.** Quant au programme des réservoirs actuels non liés au nucléaire et autres grands travaux inutiles, imposés et budgétivores, il s'agit d'un choix financier scandaleux à l'heure où on rechigne d'accueillir des milliers de réfugiés fuyant des pays en guerre, pays qui furent gavés d'armement la France étant un des grands fournisseurs de cet armement.

Henry CHEVALLIER membre de la CASO (Coordination Antinucléaire du Sud-ouest) Association Ende Doman – 32400 Fustérouau – tél.05.62.09.08.25

L'escroquerie de la nouvelle Loi sur l'Eau..., *Stop Golfech*, n°66 (sept.2010)

Eau bien commun ? Les voleurs d'eau se bouffent le nez, *Stop Golfech*, n°70 (sept.2012)

Grands travaux inutiles, imposés et budgétivores. Convergence des luttes, *Stop Golfech*, n°71 (mars 2013)

Pour Sivens : Collectif « Tant qu'il y aura des bouilles » ([tantquilyauradesbouilles.wordpress.com](http://tantquilyauradesbouilles.wordpress.com)) et

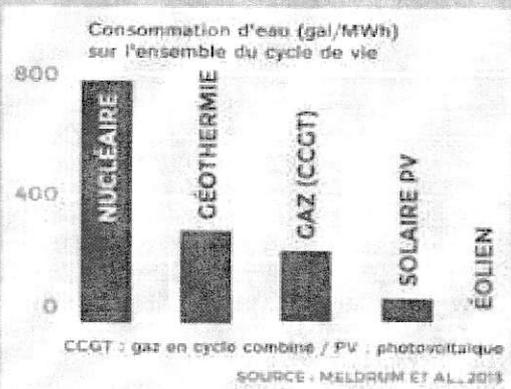
« Collectif pour la sauvegarde de la zone humide du Testet » ([collectif-testet.org](http://collectif-testet.org)). Pour la Barne : Collectif « Bien vivre dans le Gers » ([bienvivredanslegers.org](http://bienvivredanslegers.org))

*Sortir du Nucléaire*, revue trimestrielle du Réseau Sortir du Nucléaire : 9, rue Dumenge – 69317 Lyon Cedex 04.

Site : [boutique.sortirdunucleaire.org](http://boutique.sortirdunucleaire.org) Abonnement : 12 euros/an

### MOINS D'EAU, PLUS DE NUCLÉAIRE : UNE ÉQUATION DANGEREUSE

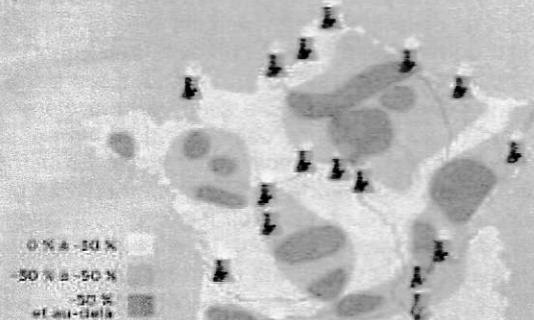
Le nucléaire consomme beaucoup plus d'eau que l'éolien ou le photovoltaïque. Or dans un climat plus chaud, les zones arides vont se multiplier et les précipitations seront perturbées. 50 % des réacteurs nucléaires en chantier dans le monde sont construits en Chine et en Inde, dont les ressources en eau, déjà sous tension, seront fortement affectées par les impacts du réchauffement (fonte des glaciers himalayens, perturbations des moussons, ...).



Infographie : [sortirdunucleaire.org](http://sortirdunucleaire.org)

### 2050 : LES RÉACTEURS NUCLÉAIRES AURONT SOIF

Sur la majeure partie du territoire, l'étiage (niveau le + bas) des cours d'eau baissera d'au moins 20 % d'ici le milieu du XXI<sup>e</sup> siècle, par rapport à la période 1961-1990.



**D'ICI 2100** SAUF RÉDUCTION DRASTIQUE DES ÉMISSIONS DE CO<sub>2</sub>

ÉLEVATION DES MERS : DE +1 À +5 MÈTRES SELON LES CLIMATOLOGUES  
TEMPÊTES + FORTES, ÉROSION DES CÔTES

**EN 1999**

LA CENTRALE NUCLÉAIRE DU BLAYAIS FRÔLE LA CATASTROPHE LORS D'UNE TEMPÊTE

Le 27 décembre 1999, la tempête Martin a failli déclencher une catastrophe nucléaire à la centrale du Blayais. Des vagues ont envahi le site nucléaire, coupant une partie de l'alimentation électrique et des voies d'accès. Les autorités ont sérieusement envisagé de faire évacuer la ville de Bordeaux.

SOURCES : IREPAR, 2011  
HANNON ET AL., ATMOS  
CHM, ÉPHV, 2011